



ASSERAC

PAYS DE TOUTES LES CULTURES

Magazine municipal - janvier 2025 - n° 35



Foyer de Renouée Maritime (espèce protégée) se développant sur la plage de Pont Mahé grâce aux laisses de mer.

ÉDITO

Chères Asséracaises, chers Asséracais,

À l'écriture de cet édito, la rentrée scolaire de nos enfants a eu lieu, et avec elle la rentrée de chacune et chacun d'entre nous, je l'espère au mieux pour toutes et tous. Rédiger un éditorial n'est pas chose aisée en cette période d'incertitudes. En effet, je suis extrêmement préoccupé par la situation politique de notre pays et suis dans l'attente du traitement que va nous réserver l'Etat au sujet du budget de nos collectivités municipales et intercommunales.

Nous, Maires, essayons et faisons-en sorte que nos budgets annuels soient par obligation toujours équilibrés. Nous n'avons pas les mêmes opinions politiques mais en tant que maire je suis motivé par l'existence d'un lien social et soucieux de l'avenir de notre pays, donc de notre commune. Pour notre bien à toutes et tous peut-être serait-il souhaitable que certains (états, partis politiques, médias) évitent de chercher une gloire éphémère personnelle, et nourrissent une démocratie bienveillante. Cette année, Assérac a vécu un été très éprouvant, décevant de par une météo pluvieuse, l'arrivée importante des algues vertes, la qualité dégradée de l'eau sur Pont-Mahé. En juillet plus de 2500 tonnes d'algues vertes ont été ramassées, la mairie accuse le coup et les services techniques sont à bout. Les opérations de nettoyage devraient nous coûter plus de 25000 euros, dépense en partie prise en charge cette année encore par Cap-Atlantique Agglo. J'en remercie son président, Monsieur Criaud ainsi que tous les élus de Cap. Cependant, la gestion de la Marée Verte déstabilise le fonctionnement normal de nos services, de plus, la plage de Pont-Mahé a été fermée à plusieurs reprises en raison d'une contamination bactériologique. En 2017, nous avons déjà subi un déclassement de nos eaux de baignade, et après avoir déterminé l'origine de la contamination, nous avons diligenté des prélèvements complémentaires à ceux effectués par l'ARS afin de retrouver un label de bonne qualité.

Aujourd'hui une nouvelle déclassification ne peut être écartée, ce site étant extrêmement vulnérable à toutes formes de contamination provoquées par les oiseaux, les chiens, les chevaux, l'homme, le sanglier, les ruminants. Nous souhaitons à tout prix éviter ce déclassement et avons donc repris les analyses complémentaires à notre charge financière... cependant le non-respect des arrêtés pris en réglementation de la plage ainsi que les incivilités de tout type, mais aussi les moqueries, les insultes, et les menaces de mort envers les surveillants de plage et moi-même ne nous ont guère facilité la tâche. Ces comportements ne

sont pas admissibles et j'en appelle fortement à la responsabilité civique de chacun d'entre nous pour que notre plage puisse retrouver une eau de qualité et que ce site soit préservé durablement.

Je remercie les forces de l'ordre, PPC et gendarmerie qui sont intervenues en ce sens à plusieurs reprises.

Il nous faut cependant rester positifs et regarder l'avenir, pas d'un regard béat et déconnecté dans un contexte économique, écologique, national et international difficile et préoccupant, mais en toute objectivité. Car il y a une autre réalité que celle que nous vivons au quotidien. Pour ce faire, nous avons effectué pour Assérac des avancées notoires en rattrapant nombre de retards sécuritaires et administratifs. À la lecture de la rubrique travaux et environnement de ce bulletin, vous pourrez vous rendre compte des achats, des travaux effectués dans un temps assez court grâce à la nouvelle politique mise en place. Je regrette seulement que certaines personnes qui regardent «encore en arrière» bloquent ou ralentissent ces changements... c'est dommage.

Notons aussi ce dynamisme, cette créativité, les initiatives des associations, des bénévoles, des commerçants, des artistes, des enseignants, le professionnalisme de nos agents et bien sûr l'ensemble des élus qui présents, regardent vers l'avenir.

Merci à toutes celles et ceux qui se reconnaîtront, cela reste mon moteur et me motive pour poursuivre mes engagements de Maire.

Asséracaises et Asséracais, au nom de l'équipe Municipale que je remercie, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2025.



Ce moment d'échange et de partage sera également l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, d'échanger avec vos élus et de rencontrer les acteurs locaux, suivi d'un moment de convivialité.



Joseph DAVID,
Maire de la commune
d'Assérac

Coup d'œil
dans le rétro/
Actualités / CMJ

3-4

Urbanisme
Environnement
Travaux

5

Social

6

Enfance / Jeunesse

7-8

Communication

9

Bibliothèque

9

Intercommunalité /
Mot de la Minorité /
État civil

10

Vie associative

11-14

Informations
pratiques

15

Mémento

16

COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

Bal populaire

Malgré une météo capricieuse, vous vous êtes déplacés en nombre pour une soirée animée et ambiancee. Le bal populaire fut un réel succès.



31 août Festival Pen-Beach Club

Le 31 août dernier la commune a été heureuse d'accueillir son premier festival de musique électronique et urbaine organisé et produit par une jeune association «3 îles production» sur un site de Pen-Bé mis à disposition par la commune. 450 festivaliers ont répondu à l'invitation. Une nouvelle édition est en cours de projet pour août 2025.



30 ans déjà Un arbre une vie

Afin de célébrer leurs naissances, 8 enfants de la commune d'Assérac né(s) entre le 1^{er} octobre 2023 et le 1^{er} octobre 2024 ont reçu de la part de la



commune en partenariat avec le Parc Naturel Régional de Brière et les pépinières Gicquiaud, un arbre ou un lot d'arbustes d'essences locales au choix que les parents ont plantés chez eux pour célébrer

leur naissance. Ils participeront ainsi à la préservation de leur territoire.

Animations estivales et Mercredis de la Fontaine

Vous avez été nombreux petits et grands à participer aux animations estivales qui se sont déroulées en juillet et août dernier.

Programmes et animations variés : chasse au trésor, spectacles, contes, ateliers du mercredi à la bibliothèque pour amuser, et faire plaisir à toutes et tous.



8 juin Nettoyage de la plage de Pont-Mahé

Le traditionnel nettoyage de la plage organisé par la mairie chaque année aura permis de récolter 200 kg de déchets. Un grand merci aux bénévoles très investis pour protéger notre plage.



11 novembre

C'est devant un public encore une fois bien présent que se sont déroulées les cérémonies du 11 novembre, en commémoration de l'Armistice de 1918, mais aussi pour la 12^e année la mémoire de tous les «Morts pour la France». Après les traditionnelles allocutions de Monsieur Joseph David, Maire de la commune, pour le Ministre des Armées et des anciens combattants et de Monsieur Pierre Renart, président de l'Union Nationale des Combattants «Assérac-mémoire», pour l'UNC 44, un dépôt de gerbes et une minute de silence ont ainsi rendu les honneurs dus à nos aînés.

À l'issue de la cérémonie, au nom de Monsieur le ministre des Armées et des anciens combattants, Pierre Renart a remis l'insigne de porte-drapeau à Christian Morin pour sa fidélité et sa présence dans les cérémonies mémorielles de la presqu'île. Un moment de convivialité offert par la municipalité a réuni les participants. Le président et les membres de l'UNC «Assérac mémoire» vous

donnent rendez-vous pour les cérémonies du 8 mai et vous invitent d'ores et déjà à retenir la date du 18 mai pour la célébration du centenaire de l'association.



ACTUALITÉS

Elle est arrivée - Elles sont parties

Bienvenue à **Virginie FERRON** qui a intégré le service restauration depuis le 1^{er} octobre 2024.

Anne-Sophie POREE Agent d'accueil a rejoint une autre collectivité le 5 août dernier.

Madeleine BRETECHE agent de restauration est partie en retraite le 30 septembre après 7 années de service au sein de la commune.

Elles ont été récompensées



3 agents de la commune, se sont vus desservir la médaille du travail pour leurs 30 et 35 années passées au service de la commune.

Félicitations à Sophie du pôle accueil et état civil, Évelyne du pôle finances et Corinne du pôle urbanisme

ACTUALITÉS DE LA MAIRIE

Le Département de Loire-Atlantique a réalisé une vidéo sur le dispositif de soutien aux territoires. La commune d'Assérac a accepté de témoigner sur l'intérêt de ce soutien dans le cadre du projet « Terre d'Enfance ».

Vous pouvez visionner cette vidéo sur le site :

www.loire-atlantique.fr/soutien-territoire

Rappel taxe de séjour

La commune d'Assérac a fixé par délibération les tarifs de la taxe de séjour applicable à compter du 1^{er} janvier 2024. Cette taxe de séjour concerne tous types d'hébergements de la commune loués en location saisonnière et permet de financer les dépenses liées à la promotion et au développement touristique. Depuis le 1^{er} janvier 2024, s'ajoute la part départementale représentant 10 % du montant de la taxe de séjour.

La taxe de séjour est réglée par le vacancier, **en plus du prix de l'hébergement**, au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire (ou au professionnel qui assure le service de réservation par Internet pour le compte du logeur, de l'hôtelier, du propriétaire). Celui-ci la reverse ensuite à la commune. La facture remise au client doit faire figurer clairement le montant de la taxe s'additionnant au prix de l'hébergement.

Les personnes suivantes peuvent être exonérées de taxe de séjour :

- Les personnes mineures (âgées de moins de 18 ans),
- Les bénéficiaires d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes occupant des locaux dont le loyer est inférieur à 100€,
- Les travailleurs saisonniers employés dans la commune.

Le versement de la taxe de séjour se fait suivant 3 échéances et selon l'état réel des taxes perçues par les hébergeurs, justifié par un état récapitulatif disponible en mairie à la fin du mois de juin, du mois de septembre, du mois de décembre. Pour connaître les montants de la taxe de séjour de la commune, merci de consulter le site internet de la mairie ou vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

Déclaration de meublé en mairie

Depuis 2009, toute personne qui loue un meublé de tourisme, classé ou non au sens du Code du Tourisme, doit procéder à une déclaration préalable auprès du maire de la commune où se situe le meublé.

Cette obligation existe également pour les chambres d'hôtes. L'objectif est de recenser, l'offre de logements touristiques.

Depuis 2014, le code du tourisme dispense de déclaration ceux qui louent leur résidence principale, c'est-à-dire les propriétaires (ou les locataires ayant obtenu l'autorisation de sous-louer) qui occupent le logement au moins 8 mois dans l'année sauf certaines grandes villes.

La déclaration d'un meublé de tourisme doit être adressée par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception, elle renseigne l'identité et l'adresse du déclarant, l'adresse du meublé de tourisme, le nombre de pièces composant le meublé, le nombre de lits, la ou les périodes prévisionnelles de location et, le cas échéant, la date de la décision de classement et le niveau de classement. Utiliser le **formulaire Cerfa n° 14004*04** « Déclaration en mairie des meublés de tourisme », qui peut être aussi rempli par un mandataire du propriétaire (agent immobilier, administrateur de biens) si son mandat l'y autorise.

En cas de modification d'un élément essentiel du meublé de tourisme (classement, changement de propriétaire, capacité d'hébergement, etc.) **une nouvelle déclaration est nécessaire.**

L'application Mon Village

L'actualité de votre commune en temps réel ! Scannez ce QR Code

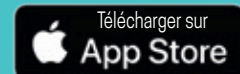


La commune d'Assérac bénéficie depuis quelques mois d'un nouvel outil de communication innovant et participatif. Vous êtes aujourd'hui plus de 320 habitants à l'utiliser quotidiennement. **Nous invitons les non-inscrits à suivre l'actualité :** de la commune, des associations et des commerces par l'envoi de notifications en temps réel sur smartphone.

À travers la rubrique, « **Ma commune** », Mon village vous donne accès, en un clic, à un éventail de fonctionnalités :

- Informations essentielles (courriel, téléphone, horaires, ...),
- Vue d'ensemble des acteurs locaux de la commune,
- Annuaire des services de la mairie,
- Agenda de l'ensemble des événements,
- Documentation en matière d'urbanisme, compte-rendu des conseils municipaux, liste des projets étudiés par l'équipe municipale, le service enfance et jeunesse, l'accès rapide à la météo sur la commune, l'annuaire des marées, la presse locale...

L'application est **gratuite** et disponible sur l'Apple Store et Google Play sous la référence « Mon Village - infos & services ». À la différence des réseaux sociaux, aucune donnée personnelle ne sera communiquée et utilisée à des fins commerciales. **Alors inscrivez-vous sans plus tarder et faites circuler !!!!!**



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Opération Vide ta Chambre

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, les 7 jeunes élus du nouveau conseil municipal des jeunes, ont renouvelé en collaboration avec l'association UNC, l'opération « Vide ta chambre » le 24 novembre à la Salle de la Fontaine. L'occasion de vendre : jeux, jouets, livres, déguisements, petits mobiliers, vêtements d'enfants et articles de puériculture pour faire le bonheur de tous, et ainsi participer activement au bien-être



de notre planète en redonnant une seconde vie à toutes ces fournitures.

URBANISME

3 procédures sont en cours :

- Le document de révision du SCOT par Cap Atlantique - La Baule Guérande Agglo se déclinera dans notre futur PLU. Plusieurs réunions ont eu lieu à l'automne 2024,
- La modification du PLU de la commune : modifications du règlement tel que les pentes de toit, les clôtures...

- La révision du PLU. Cette étude beaucoup plus complexe concerne la projection de la commune à l'horizon 2035-2040 en intégrant les nouvelles lois existantes (non-consommation de l'espace ZAN, bio diversité, espace de fonctionnement des cours d'eau).

Pour connaître l'avancée de ces dossiers, venez régulièrement consulter le site internet de la Mairie.

ENVIRONNEMENT ET TRAVAUX

Divers achats aux services techniques :

- Achat d'une épareuse de marque Kuhn: les épareuses sont de plus en plus utilisées dans les collectivités territoriales. Ces bras articulés mesurant de 4 à 5 mètres de long, montés sur un tracteur agricole ou un engin de chantier, permettent d'effectuer des travaux de broyage ou de coupe des accotements de la chaussée.
- L'achat d'un camion benne a dû être anticipé en raison de la vétusté du véhicule précédent.
- Achat d'un aérateur permettant d'améliorer l'entretien du terrain de football
- Achat d'un véhicule pour les agents et les élus communaux de type berline C4



Travaux sur les Bâtiments

- **Mairie et Ecole Jacques Raux:** Achat de rideaux pour la salle de motricité de l'école J. RAUX et la salle du conseil pour un montant de 3997 €. Des cloisonnettes d'intimité vont être installées dans les sanitaires de la maternelle.
- **Salle de La Fontaine:** Réparation des lucarnes et toitures pour donner suite à un diagnostic global faisant apparaître des fuites d'usure mais également des malfaçons. L'ensemble des fuites et malfaçons des toitures terrasses a été traité pour un montant de 5200€, des reprises partielles des lucarnes sont à l'étude.
- **Eglise:** Les travaux de mise en conformité électrique comprenant la remise à neuf du tableau ont été réalisés en mai, les travaux des combles en juillet et les travaux sur les paratonnerres ont été réalisés en septembre. Les travaux pour la rampe PMR ont été engagés. Le budget global des opérations de mise en conformité a été respecté.
- **Bâtiment du terrain de foot:** Les travaux de reprise des cloisons des douches ont été réalisés en septembre - 2 entreprises ont été consultées

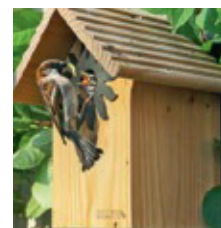
pour le désamiantage du préau. Un premier devis a été reçu pour un montant de 6900€. Le bureau municipal a décidé de reporter ces travaux en 2025.

Entretien Voirie / espace public

- Remplacement Pont Barzin: Cap Atlantique a été chargé de l'élaboration du document consultatif des entreprises conjointement avec le CEREMA. Les consultations avec la publicité réglementaire vont pouvoir être lancées.
- Éclairage parking Mairie / école: Travaux réalisés par la SOBECA.
- Rue du Parc Guilloré: Travaux de réfection de voirie réalisés par l'entreprise CHARRIER.
- Rue du Paradis: Les travaux de reprise des trottoirs et de la chaussée sont terminés selon les préconisations de la commission travaux par l'entreprise COLAS.
- Remplacement de 2 hydrants: Les commandes sont mises en suspend pour des questions d'assurance. Ce remplacement est prévu prochainement pour des raisons de sécurité.
- Extension du cimetière: Le chiffrage des études hydrogéologiques nécessaires au montage du marché de maîtrise d'œuvre a été effectué.
- Bouées / tapis PMR / signalétique plage: les bouées nécessaires ont été achetées. Les tapis seront à remplacer l'année prochaine. Une réflexion est engagée pour une révision globale de la signalétique qui n'est pas satisfaisante et vieillissante. La signalisation des différentes zones par drapeaux sera revue pour la saison 2025 afin qu'elle s'aligne sur les normes internationales.

Environnement

- **Des nichoirs à mésanges vont être commandés grâce à la dotation 2024 pour la biodiversité et mis à disposition des habitants, notamment à Pont Mahé dans le cadre de la lutte contre les chenilles processionnaires.**
- Un plan de gestion différencié des espaces verts et de la voirie communale comprenant un zonage, une cartographie et des prescriptions techniques a été élaboré par Soazig LE DONGE, stagiaire en Master 1 de gestion de l'environnement et des bassins-versants. Ce travail doit à présent être converti en documents opérationnels pour une mise en application en 2025.
- Un marché est en cours de montage pour la rénovation des mises en défend de la dune de Pont Mahé.



ATELIERS NUMÉRIQUES

Ils sont de retour : proposés par l'ASEPT, ces ateliers vous permettent de vous familiariser à la tablette tactile, le smartphone ainsi que l'utilisation d'internet. 10 personnes ont participé assidûment aux 10 séances animées par Hervé qui se sont déroulées d'octobre à décembre 2024 tous les jeudis matin.

Ces ateliers seront reconduits en 2025.



ATELIERS CAP BIEN ÊTRE

1^{er} semestre

Les ateliers de prévention menés conjointement par la MSA seront de retour au 1^{er} semestre 2025. Assérac a été sélectionné pour suivre l'atelier CAP BIEN ÊTRE ou apprendre à mieux gérer son stress et ses émotions pour faire face aux aléas de la vie quotidienne, avec des temps d'échanges où chacun pourra partager ses expériences. L'atelier permet aussi d'expérimenter des activités de relaxation qui génèrent des émotions positives.

Vous serez informés par voie d'affichage et sur le site de la mairie de l'ouverture des inscriptions. À ne pas manquer.



CPTS DU PAYS BLANC

Le CCAS a adhéré à l'association CPTS du Pays Blanc qui permet aux professionnels de santé libéraux et salariés de s'organiser sur notre territoire pour mieux se coordonner dans l'intérêt des patients. Cette association est donc ouverte aux professionnels de santé, établissements sanitaires, structures médico-sociales, sociales, acteurs associatifs et usagers, collectivités... réunis autour d'un projet de santé et **qui exercent sur le territoire de la CPTS**: Assérac, Batz-sur-Mer, Guérande, Herbignac, La Baule-Escoubac, La Chapelle-des-Marais, La Turballe, Le Croisic,



Le Pouliguen, Mesquer, Piriac-sur-Mer, Pornichet, Saint-André-des-Eaux, Saint-Lyphard, Saint-Molf, et Camoël, Férel, Pénéstin.

Chaque adhésion permet de : Renforcer les liens entre professionnels de santé libéraux et les autres acteurs de la santé, structurer et fluidifier la prise en charge des patients à l'échelle du territoire, bénéficier des outils mis en place par la CPTS (systèmes d'information, outils de communication) et améliorer les conditions d'exercice de leur métier.

NOUVEAU: PERMANENCES UDAF

Le C.C.A.S, en collaboration avec les CCAS de La Turballe, Piriac-sur-Mer, Saint-Lyphard et Saint-Molf mettent en place le service d'Information et Soutien au budget Familial proposé par l'Udaf du 44 : un espace d'écoute et de conseil ouvert à tous les habitants des 5 communes pour améliorer leur vie quotidienne.

Un changement de situation professionnelle ou familiale, la retraite, une naissance..., des difficultés pour souscrire un prêt (réparation du véhicule, achat de matériel médical,... Comment faire face aux crédits ?

Votre conseiller-ère UDAF vous accompagne sur toutes les questions liées au budget familial ainsi que dans vos projets : conseil budgétaire, connaissance de vos droits sociaux, microcrédit, prévention du surendettement

Chaque mois une permanence près de chez vous sur une des 5 communes.

ENTRETIEN GRATUIT ET CONFIDENTIEL SUR rendez-vous préalable au :

06 99 07 74 59 - d.ogereau@udaf44.asso.fr

Prochaines permanences :

- 09/01/25 : 9h/12h au CCAS de La Turballe
- 13/02/25 : 14h/17h au CCAS de Saint-Molf
- 13/03/25 : 14h/17h au CCAS de Piriac
- 03/04/25 : 14h/17h au CCAS d'Assérac
- 15/05/25 : 14h/17h au CCAS de St Lyphard
- 12/06/25 : 14h/17h au CCAS de La Turballe
- 11/09/25 : 14h/17h au CCAS de Saint-Molf
- 09/10/25 : 14h/17h au CCAS de Piriac
- 13/11/25 : 14h/17h au CCAS d'Assérac
- 11/12/25 : 14h/17h au CCAS de St Lyphard



VICTIMES MAIS PAS DÉMUNIES L'aide aux victimes d'infractions pénales



Vous êtes victimes d'une infraction pénale : vol, cambriolage, agression, arnaque en ligne, démarchage abusif NE RESTEZ PAS SEUL(E) et venez trouver une écoute, des solutions, en contactant l'association VICTIMES MAIS PAS DÉMUNIES. Elle vous offrira un groupe de parole, une entraide mutuelle, un accompagnement juridique et psychologique. Association soutenue par la conférence de financeurs.

Contact : victimempd@gmail.com

Porter plainte en ligne pour les arnaques sur internet en utilisant le service THESEE

Vous êtes victimes d'escroqueries sur internet : faux sites de vente, piratage de comptes de messagerie, extorsion d'argent pour débloquer un ordinateur... vous pouvez déposer plainte en ligne grâce au dispositif THESEE.

Le décret n° 2024-867 du 13 août 2024 liste les infractions pour lesquelles il est possible d'adresser une plainte par voie électronique par le biais de ce service.



ACCUEIL DE LOISIRS JUILLET

L'accueil de loisirs extrascolaire a été ouvert du lundi 8 juillet au vendredi 2 août. Ce sont, au total, 74 enfants qui ont participé aux activités proposées par l'équipe d'animation: Céline, Anne, Véronique, Enora et Johannie ont été rejointes par Octave, animateur saisonnier venu réaliser son stage BAFA en juillet 2023, ainsi qu'Alicia et

Léonie, venues pour terminer leur stage BAFA. 4 thèmes ont été abordés: les pirates, la nature, le cirque et les Jeux Olympiques. Les enfants ont participé à une chasse au trésor, ont fait de la pêche à pied, sont sortis à la Balade du Père Nicolas et à Escapade verticale à l'île aux pies. Ils ont également fait un stage de cirque

et participé à un «inter centres» avec la ville de Saint-Nazaire, dont la revanche s'est tenue pendant les vacances de la Toussaint.

Les vacances se sont terminées avec un jeu de piste à la Roche Bernard, un grand jeu au Bois Pierrot à Saint-Molf et des olympiades.

ÉCOLE PUBLIQUE

Madame Douet, la directrice de l'école se tient à la disposition des parents pour l'inscription et la visite de l'école.

Tél. 02 40 01 71 12 ou 06 38 57 60 01 (n'hésitez pas à laisser un message téléphonique si besoin).

L'équipe de l'école Publique «Jacques Raux» est composée de:

- Madame Jaca: TPS-PS-MS, assistée d'Anne et d'Enora (ATSEM).
- Nathalie Douet: GS-CP et Directrice, assistée d'Enora et Pascale.
- Béatrice Bizeul: CE1-CE2, et Christine Adam, AESH
- Claude Rogel: CM1-CM2 et Marie Robina AESH
- Géraldine Théraud (enseignante remplaçante rattachée à l'école).

L'année scolaire est dans la continuité de l'**année olympique 2024**. La voile sportive est mise à l'honneur avec les CM qui ont pratiqué la voile au Club Nautique de Pénestin, avec 8 séances réparties sur 4 jours en septembre et octobre. L'intégralité des séances est financée par la mairie et les transports par Cap Atlantique.

Les 4 classes se sont inscrites à **L'USEPPIG**, *le sport des écoles publiques* de la Presqu'île Guérandaise. Ainsi des rencontres interclasses

sont organisées tout au long de l'année (ultimate, handball...).

Le Parcours Éducatif Artistique et Culturel - PEAC occupe une place importante dans les projets de notre école. «*La Grande Lessive*» a été reconduite le 17 octobre avec une superbe exposition entre nos arbres. Le théâtre, autre activité artistique d'expression a été enseigné aux 4 classes. Cet enseignement a été possible grâce au financement de l'association des parents d'élèves.

Le Parcours Citoyen est enrichi par l'opération *Nettoyons la Nature* du 27 septembre, par *la Journée de lutte contre le harcèlement* du 7 novembre et par *la Journée de la laïcité* du 9 décembre. Puis, en dehors du temps scolaire, les élèves sont invités à assister à *la cérémonie du 11 novembre*.

À vos agendas, le 4 avril 2025:

Cross-course longue de tous les élèves (14h-15h), puis à partir de 16h15, les portes ouvertes + troc aux plantes.



ÉCOLE PRIVÉE

Un début d'année sous le signe des rencontres et du partage

Depuis septembre, pour donner suite aux Jeux Olympiques, les enfants de l'école Sainte Anne continuent à bouger et à pratiquer du sport (natation, voile, cross, tennis de table, hockey...). Ils s'intéressent aussi aux compétitions sportives internationales: les élèves suivent en ce moment le Vendée Globe et ils vont bientôt accueillir à l'école Matéo Bohéas, pongiste médaillé de bronze aux Jeux Paralympiques de Paris! Du sport certes, mais aussi des rencontres pour s'inspirer des valeurs de ces sportifs de haut niveau....

Traditionnellement, en octobre, l'Europe est à l'honneur dans notre école avec la fête des «Erasmus Days», une semaine dédiée aux valeurs de l'Union Européenne. Cette année, sous forme de jeu, tous les enfants, de la PS au CM2, ont travaillé les mêmes mots de politesse en plusieurs langues et découvert les traditions de 5 pays, mettant ainsi en valeur les origines de quelques élèves de l'école. Tous citoyens européens! La sensibilisation à cette identité européenne se poursuivra tout au long de l'année scolaire en menant des projets avec les classes de nos correspondants respectifs.

Durant l'année scolaire dernière, les enfants de CM1/2 avaient travaillé autour du «Bien-être à l'école» avec des classes partenaires italiennes, grecques et turques. Lors de ces Erasmus Days,

ces élèves ont été récompensés, le jury national d'eTwinning leur a décerné un Label de Qualité. Merci aux chefs d'établissement des collèges du secteur de les avoir libérés afin de recevoir leurs prix. L'année scolaire est loin d'être terminée, beaucoup de projets vont se vivre ensemble encore!

Vous pourrez les découvrir dans le prochain bulletin municipal, mais aussi lors des Portes Ouvertes de l'école qui auront lieu le samedi 1^{er} février. L'occasion pour les nouvelles familles d'Assérac de faire connaissance avec l'en-

semble de la communauté éducative de l'école Sainte-Anne.

Il vous est déjà possible de prendre rendez-vous avec Madame AMICE, Directrice de l'école, pour les inscriptions de la future année scolaire:

Tél. 02 53 30 13 94

Mail: ec.asserac.ste-anne@ec44.fr.

En ce début janvier, l'équipe éducative de l'école vous souhaite une «Bonne et heureuse année 2025».



NOUVEL ESPACE FAMILLE

Depuis la rentrée de janvier 2025, un nouvel «espace famille» est en place pour la gestion des inscriptions, réservations et annulations au service enfance. Ce nouveau format est accessible depuis un téléphone portable, une tablette ou un PC, via un lien disponible sur le site internet d'Assérac. Il s'agit d'une application web qui ne nécessite pas d'être téléchargée. Quelles nouveautés pour les familles utilisatrices? Il n'est plus nécessaire de

compléter un dossier papier complet avant chaque rentrée scolaire. Attention toutefois, les nouvelles familles doivent se faire connaître en mairie, avant d'avoir accès à l'espace famille. La mise à jour automatique des informations journalières limite les erreurs de facturation liées à des annulations tardives, et les factures sont disponibles au téléchargement. Il n'est plus nécessaire de transmettre l'attestation de QF de la CAF, car celle-ci est

transmise automatiquement par leurs services. L'information de QF est mise à jour plusieurs fois au cours de l'année, pour garantir un tarif appliqué selon les ressources. Les familles n'ont plus qu'un seul planning de gestion des réservations par enfant, ce qui allège la procédure numérique. Enfin, l'hébergeur sauvegarde ses données, ce qui assure la sécurité des informations personnelles.

APPEL À CANDIDATURE POUR LES EXPOSITIONS À LA MAISON DES ARTS 2025

Fidèle aux années précédentes, la Maison des Arts située Place Olivier Guichard accueillera de nouveau les artistes candidats du lundi 21 avril au dimanche 2 novembre 2025.

Conditions d'exposition :

Seuls les artistes disposant d'un numéro de SIRET ou faisant partie d'une association, peuvent faire acte de candidature.

Durée et tarif des expositions :

Une participation journalière de 6 euros est demandée pour la mise à disposition des locaux. La location de la Maison des Arts devra se faire

sur une période de 7 jours minimum et de 21 jours maximum.

Jours et heures d'ouverture et permanences :

L'artiste choisit librement ses horaires d'ouverture et doit assurer lui-même ses permanences.

Les candidatures pour les expositions 2025

sont à déposer en mairie d'Assérac par courrier : Mairie - 15 rue du Pont Bérin 44410 Assérac ou par courriel à info@asserac.fr avant le 24 février 2025.



LA BIBLIOTHÈQUE D'ASSÉRAC

Informatique et internet à la bibliothèque

À la suite de plusieurs demandes, la bibliothèque vous propose à nouveau un ordinateur en accès libre pour consulter votre boîte mail, effectuer des recherches, réaliser vos démarches administratives aux heures d'ouverture de la bibliothèque. Vous pouvez également prendre rendez-vous avec Jean François un bénévole qui mettra ses compétences en informatique pour vous apprendre à scanner et classer vos photos, gérer votre messagerie, et vous aider à rendre plus facile votre navigation.

Engagement bénévole : 1 collégienne et une lycéenne les samedis à la bibliothèque

Lylwenn et Enoha se sont engagées pour l'année scolaire 2024/2025 à venir à la bibliothèque sur le temps d'ouverture au public le samedi. C'est un projet proposé par leur collège et leur lycée qui les a décidées et parce qu'elles sont habituées des lieux. Pour les adultes, c'est agréable de transmettre aux plus jeunes et pour elles deux c'est une occasion de côtoyer le monde du travail. Elles ont finalisé deux projets : une chasse au trésor pour l'évènement «Biblis en folie» qui s'est déroulé le samedi 28 septembre 2024 et un questionnaire

de satisfaction pour les collégiens et lycéens. Des exemplaires ont été remis à l'enseignante documentaliste du collège pour être distribué aux collégiens habitants d'Assérac.

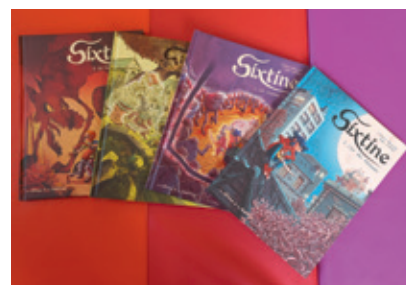
Le service numérique gratuit proposé par la BDLA (Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique) ne sera pas reconduit pour



2025. Vous pouvez vous séparer de vos anciennes cartes et votre profil ne sera plus accessible.

En 2024, la bibliothèque vous a proposé de participer à deux projets auxquels elle adhère depuis plusieurs années.

Le prix du premier roman de l'Estuaire de la Vilaine porté par l'association coeff109 depuis 6 ans et relayé par une quinzaine de bibliothèques et médiathèques sur le territoire.



En faisant partie du jury pour la présélection des 5 premiers romans, la bibliothèque tisse des liens et facilite les échanges entre collègues. Cette année, vous avez été un peu plus d'une vingtaine à lire les 5 romans et à les évoquer ensemble. C'est très encourageant !!! Pour la deuxième édition du prix «première vague», la BDLA a offert à la bibliothèque un exemplaire des 8 albums de bande dessinée de la sélection. Nous la remercions. Coté lecture, la participation a été un peu moins forte que l'année précédente. Nous avons demandé à Lylwenn et Enoha de réaliser un questionnaire pour connaître vos retours et vos envies de poursuivre.

En plus des navettes qui peuvent apporter des livres prêtés par le département tous les 15 jours, la bibliothèque achète 2 ou 3 fois par an des livres pour constituer son fond propre. Des romans, des documentaires, des bandes dessinées pour les adultes et les enfants.

LE CAUE

Construction neuve, extension, rénovation: avec le CAUE de Loire-Atlantique, rencontrez gratuitement un architecte conseil!!!! Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison, procéder à une division parcellaire? Vous vous questionnez sur les possibilités d'évolution de votre bien, sur l'éco-conception ou encore les matériaux bio-sourcés? Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles?

Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte du CAUE. Mais qu'est-ce que le CAUE?

Le CAUE de Loire-Atlantique est une association d'intérêt public, financée par la taxe d'aménagement et le Conseil départemental, œuvrant à la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère pour l'amélioration du cadre de vie. Ses architectes dispensent notamment des conseils gratuits aux personnes qui désirent construire, agrandir ou réhabiliter un logement ou procéder à une division parcellaire.

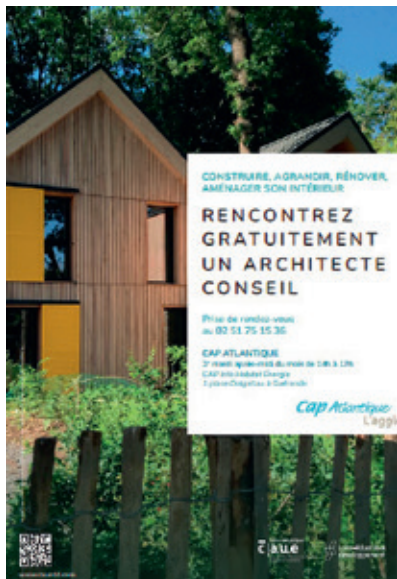
Lors de votre rendez-vous de 45 minutes, l'architecte-conseil vous aide à définir vos besoins en les conciliant à une démarche durable. Il vous conseille dans l'organisation des espaces de votre logement, le choix des matériaux et des volumes, ou vous guide dans vos démarches administratives. Ce conseil ne se substitue ni à celui d'un architecte qui conçoit et dessine les plans de votre logement, ni à l'avis des services chargés des autorisations d'urbanisme.

Comment rencontrer l'architecte-conseil du CAUE?

L'architecte conseil du CAUE se déplace chaque 3^e mardi après-midi du mois à Cap Info Habitat Énergie à Guérande pour rencontrer les particuliers (1 place Dolgellau).

La prise de RDV avec l'architecte conseil se fait par téléphone au **02 28 00 88 88**.

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter un maximum de documents (plan, cadastre, Plan Local d'Urbanisme, photos, croquis, etc.), les recommandations de l'architecte-conseil n'en seront que plus précises!



État civil

du 18 mai 2024
au 15 novembre 2024*

Toutes nos condoléances

Michaël MAUXION

Tous nos vœux de bonheur aux heureux pacsés

Gwendoline JOSSE et Pascal FOUASSIER
Barbara NOBLET et Martin RIALLAND
Mariska MARTIN et Julien SINSOILLIER

Tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés

Mélissa LEPAROUX et Alexandre PELERITO
Julie MINGOT et Mathias FROMONT
Caroline GAUTHEROT et Gilles REIGNIER
Elise ABDOUL et Matthieu CHENE
Maelle MEHUS et Adrien PETIT
Aurélia DANIEL et Rémi MONTBARBON
Emily CLEMENT et Nicolas BELLEC

Nous leurs souhaitons la bienvenue

Malo LE BRIS
Vaïna HAETTEL
Maäti SINSOILLIER MARTIN
Joséphine GANNAT
Olivia MAREI BERTHEBAUD
Adèle LANSON
Pablo THEBAUD

Ils se sont fait baptiser

Milow BEAUVAIS
Miya et Léana LE PERFF
Soenne et Malone GUILLO
Océane FIGARO-TEXIER
Ly-Anah BODIGUEL
Noa TAVERON

* Ne figurent sur ces listes que les noms de personnes ayant accepté la parution presse.

Mot de la minorité

Les élus de la minorité vous souhaitent une très belle année 2025.

Concours photo 1^{er} de couverture du bulletin municipal de juillet 2025

Amateurs, Passionnés, Professionnels de la photographie participez au concours de la photo qui fera la 1^{er} de couverture du prochain bulletin municipal d'Assérac de juillet 2025. La photo devra mettre en lumière **le patrimoine de la commune**.

Les photos devront être adressées pour sélection par le jury, par mail en format jpeg à: communication@asserac.fr **avant le 30 avril 2025**.

À vos appareils !!!!



L'AGEA Association de gymnastique d'entretien asséracaise

Cette année encore nous avons retrouvé Isabelle avec plaisir. Ce n'est pas que nous soyons très sportives mais notre coach est toujours aussi souriante. Nous avons accueilli avec bienveillance 7 nouvelles adhérentes.

Tous les mardis et jeudis matin, de 9h30 à 10h30, nous nous retrouvons pour entretenir notre forme. Des mouvements simples en douceur pour éviter les courbatures du lendemain. Selon les jours, nous bougeons avec des cerceaux, des bâtons, des ballons, des balles, des élastiques et même des chaises.

Après un échauffement, voici la séance de gym qui commence: «contraction des abdos, respire, souffle, jambes tendues ou pliées, dos droit et toujours le sourire».

Une partie du cours se passe debout puis les exercices continuent sur un tapis individuel et enfin les étirements pour récupérer. Pas de gym

pendant les vacances scolaires, comme les enfants, mais après chaque période de repos, nous sommes contentes de nous retrouver pour «transpirer» sous la baguette d'Isabelle.

Renseignements:

M. Catherine: 06 61 58 36 35

Isabelle: 06 82 47 80 42



SOUFFLE ET MOI: LA VIE

Atelier Corporel Auto- Harmonie Corps et Esprit pour redécouvrir son corps et se libérer de toutes ses tensions.

Ce travail CORPOREL est un travail corporel, mais pas seulement!

L'ordre des séances est en lien avec notre organisation corporelle et les compensations que nous avons inconsciemment mises en place. C'est une méthode qui mérite d'être expérimentée selon un ordre précis et soigneusement établi. Plusieurs formules possibles - 10 séances conseillées

Souffle et Moi: La Vie

Renseignement: Christelle Delhommeau:
06 84 77 8 43 - Association Mer'Nature Sud Bretagne

Foot Loisirs Assérac-Pénestin

Le Foot Loisirs Assérac-Pénestin a ponctué sa deuxième saison d'existence par un séjour inoubliable sur l'île de Noirmoutier au début du mois de juin. Joueurs et joueuses ont passé un week end formidable de cohésion et de bonne ambiance, au cours duquel ils ont pu se mesurer à l'équipe locale de Foot Loisirs.

La saison n'en était pas pour autant terminée puisqu'une vingtaine de joueurs a assuré dans la bonne humeur la restauration et le service à la buvette lors du bal populaire du 20 juillet.

Prochaine manifestation organisée par nos soins: le concours de belote du 1^{er} mars à la salle de la Fontaine.

Nous sommes repartis pour une 3^e saison footballistique et nous accueillerons avec grand plaisir tout nouveau joueur partageant nos valeurs. Notre crédo est le même: La pratique du football dans un esprit de cohésion et de convivialité sans les contraintes de la compétition.



APEL



L'association des parents d'élèves de l'école Sainte Anne vous souhaite une très bonne année 2025. Cette année encore nous vous proposerons des manifestations tout au long de l'année scolaire de votre enfant.

Janvier: un super loto avec des gros bons d'achat, corbeilles et bien d'autres jolis lots.

Mars-avril: gâteaux bijoux, vente de plantations saisonnières.

Juin: kermesse ouverte à tous.

Tous ces événements financent des classes découvertes, du nouveau matériel sportif, des outils informatiques... Nous avons donc besoin de vous parents, grands-parents, habitants d'Assérac afin de continuer de mener nos projets à bien. N'hésitez pas à nous rejoindre en prenant une cotisation à l'APEL ou en donnant de votre temps pour les manifestations.

Loisirs Créatifs

L'association Loisirs Créatifs vous accueille tous les mardis de 14h30 à 17h30 salle de la Dune. Travaux de couture, broderie, patchwork, petits cartonnages... sont au programme.

Après-midi de partage de connaissances et de convivialité, dans la bonne humeur.

Inscription: 15€

Contact:

Anne-Marie POUVREAU: 02 51 10 20 97



A' corps de voix

L'association A' Corps de voix fête ses 10 ans d'existence et vous donne rendez-vous en octobre 2025 autour d'un événement en préparation.

Comme les années précédentes, l'association propose plusieurs activités régulières de septembre à juin:

- Le groupe vocal Corps en Voix dirigé par Nelly Le Palabe.
- Le groupe instrumental du mercredi ouvert à tout instrumentiste.

FC Presqu'île de Vilaine

Le FC Presqu'île Vilaine propose la pratique du football pour les filles et les garçons à partir de 5 ans. Cette saison 2024/2025, nous avons engagé 4 équipes Seniors (3 équipes masculines et 1 équipe féminine), 1 équipe vétérans ainsi que plus de 15 équipes de jeunes (de 6 à 18 ans). Soit plus de 350 licenciés. Cette saison a débuté avec l'élection du nouveau bureau. Avec quelques départs en fin de saison dernière et 4 arrivées cette saison, le conseil d'administration compte toujours 22 membres. Notre tournoi de rentrée s'est déroulé au stade de Férel et a rassemblé 14 équipes U12/U13 le samedi 31 août mais la journée du dimanche a dû être annulée en raison d'une météo capricieuse.

Le 14 septembre dernier, 2 de nos licenciés, Sébastien LE THIEC et Pierre BERCEGEAY ont assisté à une journée de formation sur l'arbitrage.

Rappel: Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles alors si vous avez envie de représenter notre club par l'arbitrage (formation d'arbitre officielle prise en charge par le club) ou par différentes actions (buvette, traçage des terrains...), même si ce n'est que 2 ou 3 fois dans l'année, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association par mail:

camoelpresquilefc@gmail.com

Prochaines festivités du club:

11 janvier 2025: Concours de palets à la salle de la Fontaine - Assérac

19 avril 2025: Olympiades au complexe sportif de Férel

14 juillet 2025: Concours de pétanque à Férel

26 juillet 2025: Sardinade au Logo à Pénestin



- Le Chœur de femmes d'Assérac le mercredi soir dirigé par Natacha Gourreau.

De la rencontre de Natacha et Nelly est née le Duo poétique CIRCELLES, c'est la femme oiseau, les circonvolutions du papillon, la résilience des voix de femmes ensorce-lantes, des cordes et des corps qui vibrent, le souffle des émotions à fleur des peaux qui résonnent et le temps qui passe.

Avec Natacha Gourreau: voix, violon alto, boucles, textes et musique et Nelly Le Palabe: voix, piano, accordéon, textes et musique

Les adhérents sont conviés à découvrir ce duo le vendredi 24 janvier à la salle des dunes sur réservation auprès de l'association

Contact: acorpsdevoix44@gmail.com

Nelly: 06 84 59 61 75

Natacha: 06 81 71 96 99



Les Sasserakois


Les Sasserakois ont élu un nouveau bureau pour cette nouvelle année scolaire : Sébastien Jouin le président, Julien Francigny le vice-président, Ludivine Guillo la secrétaire, Adeline Maheux la vice-secrétaire, Amélie Civel la trésorière, Perrine Diacakis la vice-trésorière et Samantha Francigny la responsable communication.

Avec cette nouvelle équipe, l'association des parents d'élèves de l'école Jacques Raux, a prévu de renouveler les événements festifs de l'année dernière. Prenez vos agendas, la convivialité sera de mise **le 19 janvier** avec l'apéro huîtres/vin blanc sur la place de l'église, le traditionnel week-end structures gonflables **les 8 et 9 février** prochain à la salle de la Fontaine, la 2^e édition de notre vide grenier toujours à l'espace de la Fontaine **le 23 mars**, la fête du Printemps avec son troc aux plantes en même temps que les portes ouvertes de l'école Jacques Raux **le vendredi 4 avril**, et la 3^e édition de la Kerfiest'Assérac **en juin**, la grande fête de fin d'année de l'école qui nous promet une nouvelle fois émerveillement et moments de bonheur pour toute la commune !

Nous accueillons avec joie tous les Asséracais(es) et toutes autres personnes qui souhaitent être bénévoles sur ces événements festifs qui égayent la vie de notre village!

Vous êtes disponible à l'une de ces dates? Contactez-nous dès à présent!

Et pour répondre au besoin de financement des activités pédagogiques des élèves qui sont les cours de théâtre cette année, les Sasserakois prévoient pour le semestre à venir une vente de saucissons et terrines avec un nouveau fournisseur qui propose une large gamme (on peut livrer pour les commandes sur Assérac!), et une collecte de métaux (dont électroménagers, matériaux de chantier, mobilier, tout ce qui est en métal sauf les véhicules immatriculés) d'ailleurs si vous avez du métal chez vous n'hésitez pas à nous contacter à tout moment au **06 07 04 02 38** ou par mail **lessasserakois@gmail.com**

Restez informés de nos actualités en vous abonnant à notre page  **Les Sasserakois Association de parents d'élèves de l'école Jacques Raux**



ASSOCIATION

Au Seuil de l'Océan

A.S.O., «Au Seuil de l'Océan» est une association humanitaire d'entraide sociale constituée en 2001, et reconnue d'intérêt général depuis 2016, ayant pour objet l'aide aux personnes en situation de handicap soudain et la promotion des arts du spectacle vivant.

Le soutien aux personnes en situation de handicap soudain se caractérise par des aides administratives, matérielles et humaines auprès de personnes en situation de handicap soudain et précaire par suite d'une maladie ou un accident.

La promotion des arts du spectacle vivant se caractérise par la mise en relation entre organisateurs d'événement musicaux, les professionnels ou particuliers et l'artiste. La recherche de prestations, la communication autour de la prestation de l'artiste, aide matérielle, aide administrative...

ASO c'est aussi l'organisation et la production de tout événement public ou privé, de spectacles, de tournées artistiques, national et frontalier.

Histoire et tradition

Le nouveau bureau constitué de Claudie Adjanohoun, Marie Françoise de Lépinay, Gilles Bugel et Frédérique Manin, souhaite relancer des actions après un petit temps de sommeil de l'association.

Pour ce faire, l'association recherche des personnes possédant des documents écrits et/ou photographiques pour enrichir le site :

AsseracMemoirePatrimoine.fr

L'association pourrait accompagner les habitants de la commune dans leurs démarches patrimoniales personnelles ou familiales.

En 2025, l'association projette d'organiser une conférence avec l'aide d'un intervenant des archives départementales pour apprendre à comment collecter, comment cibler et comment vérifier les informations.

En 2025, l'association souhaite également se rapprocher des associations locales déjà très actives, comme Entraide Généalogique Herbignacaise qui a fêté ses 20 ans d'existence, le 6 octobre 2024 et Les amis du patrimoine de Férel.

Pour 2025, l'objectif principal serait de familiariser les enfants et les jeunes aux recherches généalogiques en organisant un temps pour leur montrer comment se trace un arbre généalogique, de récolter des informations sur des lieux qui pourraient donner naissance à des publications comme ça a déjà été fait pour Faugaret (Marie France Dubernet) et pour Kerbernard (Marie Françoise de Lépinay), ainsi que récolter des informations sur l'histoire des maisons, la mémoire des grands-parents, les fêtes de village, ... Alors rejoignez-nous.

Contact: 06 88 53 67 31

rivesdevilaine@wanadoo.fr

<https://www.auseuildelocean.org>

 chaumartinthierry



Sud Bretagne Québec

Sud Bretagne Québec a vu le jour le 6 octobre 2023. Son objet est de rassembler les personnes physiques et morales qui ont des affinités avec le Québec et qui aiment à se retrouver autour de l'amitié Franco Québécoise.

Et c'est toujours dans la bonne humeur et dans un esprit de convivialité que nous nous retrouvons désormais à 18h30 le premier lundi des mois pairs dans la salle de la Dune. Pour ces rencontres, chacun emporte son panier et dans une atmosphère bon enfant nous festoyons joyeusement autour d'un thème.

Lundi 7 octobre, nous avons fait la connaissance de Jacques Devert, le violoneux qui nous a donné des fourmis dans les jambes avec ses giges et ses musiques canadiennes.



Le 2 décembre notre ami Oliver viendra nous parler de ses ancêtres de cœur, les Indiens d'Amérique du Nord et le 2 février, Véronique Couzinou nous présentera son dictionnaire insolite du Québec. Le samedi 19 octobre, nous avons ripaillé à la Roche Bernard après avoir fait le voyage depuis Arzal par les Vedettes Jaunes.

Nous avons également passé un accord avec le Cinéma «La Couronne» de la Roche Bernard

pour y projeter périodiquement à partir de fin janvier des Films Québécois. Le 6 avril, nous accueillerons deux chanteurs Québécois salle de La Fontaine. Et en septembre les adhérents auront l'occasion de se joindre au congrès mixte qui se déroulera à Rimouski au Québec.

Renseignement: 06 03 21 46 61 ou par mail president@sudbretagnequebec.fr



Traict d'Union du Mès

Bientôt dix ans d'existence pour notre association qui regroupe des personnes habitant des sites différents sur Assérac. Cela nous permet de mieux connaître notre environnement communal, et, par conséquent, d'être plus efficaces dans nos actions. Nous adhérons à France Nature Environnement 44 créée en 2023. Cette fédération, sur la Loire-Atlantique, regroupe 14 associations et représente plus de 1500 adhérents individuels.

Nous avons commencé la mise en œuvre de notre projet de verger participatif et plantations de haies: le 22 octobre, le soleil nous a accompagné dans notre prospection de parcelles appartenant au conservatoire du littoral, espaces susceptibles de devenir des lieux de plantations. Nous avons prélevé de la terre afin d'étudier la qualité des sols. Nous saurons nous entourer de spécialistes pour donner les plus grandes chances à cette initiative, en partenariat avec la municipalité et les habitants de la commune.

Afin de vous détailler notre projet, nous vous convions à notre prochaine assemblée générale qui aura lieu **le 28 février 2025, à 19h, salle des dunes**, espace de la Fontaine.

Nous vous donnons également rendez-vous **le mercredi 9 juillet pour participer en famille à notre atelier de fabrication de nichoirs pour chauve-souris**. Cette animation, en partenariat avec la bibliothèque municipale, proposera des lectures sur le thème des petits mammifères, ainsi que des activités manuelles pour les plus jeunes.

Durant cette même semaine, **du 7 au 11 juillet, vous pourrez visiter l'exposition «Nature championne et inspirante»**, présentée à Paris pour les jeux olympiques 2024. Elle invite à rencontrer les « athlètes de la biodiversité », en comparant les performances des humains à celles du reste du vivant. Pas besoin d'être un athlète pour randonner sur la commune, traversé par le GR34, le fameux sentier des douaniers. À Kergéraud, une boîte permet aux marcheurs de déposer un témoignage. En voici un, plein de poésie, écrit en mars 2022:

«De Saint-Nazaire... au Mont Saint-Michel; septième jour de marche (mars jusqu'à octobre). Marcher, c'est changer de dimension, d'échelle. Il y a ce périmètre de quelques kilomètres pour aller plus loin ou revenir sur ses pas. Et puis il y a l'immensité du ciel, du vent et de l'horizon qui s'éloigne à mesure qu'on

avance. Il y a les odeurs, le chant des oiseaux, les fleurs des champs si modestes et tout à la fois charmantes. Marcher, c'est aimer, aimer les gens, aimer l'époustouflante beauté de la nature et des choses simples. Apprendre à s'aimer, aussi, en plongeant tout au fond de ses pensées et de cette vie que nous écrivons au fil de nos pas. Bonne route à vous, amis marcheurs. Merci à vous, qui avez posé ce carnet et ce stylo pour laisser une trace futile de nos émotions» Anaïs.

Réservation souhaitée:
06 52 31 86 20 ou traictdunion@gmail.com
Site: traictdunion-asseracenvironnement.fr



Permis de conduire

En 2024, le secteur du permis de conduire a connu des évolutions significatives afin d'améliorer la gestion du permis et accroître la sécurité sur les routes :

- **Âge minimal pour l'épreuve pratique:** fixé désormais à 17 ans, cela encourage une initiation anticipée à la conduite, visant à mieux préparer les jeunes conducteurs à la responsabilité de conduire.
- **Démarches d'immatriculation et titres d'identité:** grâce à France Titre, anciennement connu sous le nom d'ANTS, il est désormais plus simple d'effectuer les démarches d'immatriculation d'un véhicule, de demander un

permis de conduire, une carte d'identité, ou de s'inscrire au permis de conduire :

<https://ants.gouv.fr>

- **Amende pour excès de vitesse inférieurs à 5 km/h:** bien qu'elle ne mène plus à la perte de points, l'amende pour de faibles excès de vitesse reste en vigueur comme outil de dissuasion. En cas de menace d'invalidation du permis pour perte de points, un stage de récupération de points, permet de regagner jusqu'à quatre points une fois par an : <https://www.legipermis.com/stages-points/loire-atlantique>.

- **Fin de l'obligation de la vignette verte d'assurance:** cette réforme, effective depuis le 1^{er} avril 2024, supprime le besoin d'afficher la vignette verte sur le pare-brise, grâce à l'efficacité accrue des contrôles électroniques d'assurance.
- **Permis numérique sur mobile:** avec le lancement de l'application mobile sécurisée France Identité en 2024, gérer son permis de conduire et le présenter lors de contrôles devient plus simple : <https://france-identite.gouv.fr/>

FRANCE SERVICES Saint Lyphard

France Services accompagne les usagers gratuitement dans leurs démarches en ligne, grâce à leurs partenaires avec qui ils ont des contacts privilégiés, vous permettant d'avoir des réponses à vos questions plus rapidement. Permanences sur rendez vous au Bureau de Poste de Saint Lyphard au 2 rue de la Brière

Contact: 02 28 54 34 83

Mail : saint-lyphard@france-services.gouv.fr
Facebook via Messenger : @FranceServicesSaintLyphard

Consulter la liste des documents indispensables pour être accompagné dans vos démarches.

Permanences d'accueil CPAM

La CPAM accueille les assurés principalement sur rendez-vous, à leur convenance en rendez vous téléphonique ou physique à Saint Nazaire. La prise de rendez vous s'effectue depuis votre compte AMELI ou en contactant le 3646 (appel gratuit + prix d'un appel).

Les permanences dédiées à l'aide médicale d'état et à la complémentaire santé solidaire sont supprimées, mais il est possible d'être accompagné chaque jour sur Saint-Nazaire du lundi au vendredi et sans rendez vous.

Les espaces France-services peuvent également accompagner les assurés à la réalisation des démarches en ligne pour effectuer une demande d'AME ou de CSS.

La langue bretonne

La langue bretonne compte plus de 30 000 apprenants, jeunes et adultes, venus de tous horizons qui souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne. Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants inscrits en filière bilingue.

Si vous êtes intéressé, vous avez le choix entre plusieurs formules: cours du soir, cours en journée, formules accélérées, stages intensifs de 6 ou 9 mois et une nouveauté cette année: la plateforme gratuite d'autoapprentissage DESKETA qui vient d'être lancée pour faire ses premiers pas en breton. À l'issue de ces formations, vous pouvez valider votre niveau de langue par un diplôme d'Etat: le Diplôme de Compétence en Langue (DCL).

Pour plus d'informations: 02 51 82 48 35 / opab@opab.bzh

Services municipaux d'Assérac

Mairie

15, rue du Pont Bérim
Tél. 02 40 01 70 00
info@asserac.fr • www.asserac.fr
Ouverture au public : lundi, mardi, jeudi et
vendredi de 8h45 à 12h,
le mercredi et le samedi de 9h à 12h.
L'après-midi sur rendez-vous.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Tél. 02 40 42 97 68
anais.etienne-mazzobel@asserac.fr

Restaurant scolaire

Rue de la Fontaine
Inscription sur la plateforme « Familles »
Tél. 02 40 01 70 00

Bibliothèque

Rue de la Fontaine
Tél. 02 40 01 72 86
frederique.manin@asserac.fr
mardi : 9h-12h ;
mercredi : 15h30-18h30 ;
samedi : 14h-18h

Police municipale pluricommunale

Uniquement sur rendez-vous
Tél. 02 40 01 78 54

Culte

Paroisse Saint-Benoît d'Herbignac

Presbytère
12, rue de la Fontaine Saint-Jean
44410 Herbignac
Tél. 02 40 88 90 34

Services publics

RPE (Relais Petite Enfance)

16 rue René-Guy Cadou - 44410 Herbignac
06 86 44 68 81 ou 06 45 55 05 10
rpe@herbignac.com

Conciliateur

Mairie d'Herbignac
Sur rendez-vous
Tél. 02 40 88 90 01

Cap Atlantique - La Baule-Guérande Agglo

3, avenue des Noëles - 44500 La Baule
Tél. 02 51 75 06 80
www.cap-atlantique.fr

La poste (Épicerie d'A)

ouvert du mardi au samedi : 8h30-12h30/
15h-19h - Pas de service courrier le dimanche

Office de tourisme intercommunal La Baule-Presqu'île de Guérande

8 place de la Victoire - 44500 La Baule
Tél. 02 40 62 58 99
www.labaule-guerande.com

Transports collectifs

Aleop / Lila Presqu'île
Tél. 02 40 620 620
www.aleop.paysdelaloire.fr

Déchetterie

Pompas - 44410 Herbignac
Tél. 02 40 91 36 06
Lundi, mercredi de 8h à 12h
Le Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Santé/social

Maison Médicale d'Assérac

Rue de la Ruche

Médecins

Angèle LOPES et Dorothée BROSSARD
Tél. 02 40 01 70 70 • www.doctolib.fr

Dentistes

Docteurs GANIER et CHEVREUX
Tél. 07 66 30 21 54

Cabinet d'infirmiers

Tél. 02 40 91 43 42 / 02 40 45 27 81

Orthophoniste

Amandine PERSONNAZ • Tél. 02 28 54 21 76

Ostéopathe

Marion BRUAND • Tél. 07 82 53 52 54

Orthoptiste

Adeline LECHEVALLIER • 07 63 58 17 92

Kinésithérapeutes

Édouard ÉVAIN et Mathieu GARBANI
Tél. 02 40 24 38 72

Pédicure podologue

Noémie NAËL • Tél. 06 64 05 97 09

Psychologue, hypnothérapeute

Fernanda JARDON • Tél. 07 67 94 76 57

Pharmacie

4, rue de la Ruche • Tél. 02 40 01 70 93

Pharmacie de garde

32 37 (appel payant)

**CAPS (Centre d'accueil et
de permanence de soins) de Nivillac**
appeler le 15 avant : 2, rue de la Piscine

**EDS (Espace départemental des solidarités)
Guérande** - Tél. 02 40 24 92 35

Nouveaux commerçants

Processeur Tournesol

Vous êtes de la presqu'île Guérandaise et un de vos appareils électroniques (ordinateur, console de jeux, hifi, ...) vient de tomber en panne? Quoi de mieux que de se rendre rue de l'Espoir à Assérac (à 15 min au nord de Guérande)!

Vous y trouverez mon atelier. Celui-ci n'est pas ouvert au public et une prise de rendez-vous par téléphone ou via le formulaire de contact sera nécessaire.

Trop de route? Vous pouvez aussi m'expédier vos appareils!

- 1 rue de l'Espoir, 44410 Assérac
- 06 38 01 05 42



LE TRI
+ FACILE

CATALOGUE

